

Morts du lac Rweru au Burundi : Un dossier enterré ?

RFI, 17-02-2015 Morts du lac Rweru au Burundi : l'enquête piétine Le Burundi dit avoir relancé l'Union africaine dans le cadre de l'enquête sur les corps retrouvés dans le lac Rweru, à la frontière avec le Rwanda. Bujumbura avait saisi la commission de l'UA fin octobre pour obtenir son assistance et s'étonne aujourd'hui de ne voir aucune avancée dans ce dossier. Du côté de la commission de l'Union africaine, c'est le silence radio : il est impossible de savoir où est la demande du Burundi, ni quelles suites l'UA compte y donner. Et pourtant, début octobre, c'est la commission des droits de l'homme de l'UA qui avait interpellé Bujumbura pour lui demander de diligenter une enquête.

Pour rappel, des témoins au Burundi et au Rwanda avaient parlé de plusieurs dizaines de corps flottant sur la rive Akagera et sur le lac, des cadavres pour la plupart ligotés et emballés dans des sacs de jute. Les premiers corps avaient été retrouvés au mois de juillet 2014. Quatre corps avaient été repêchés et enterrés par les autorités burundaises qui avaient demandé aux riverains, officiellement pour des raisons de santé, de ne plus s'approcher de ces corps. Les autorités burundaises disent avoir fait part de leurs difficultés pour identifier les corps et évoquer les premières conclusions de leurs investigations, le fait que ces corps proviendraient du Rwanda voisin. Elles ont donc saisi la commission de l'UA, présidée par la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini Zuma, pour obtenir une assistance. Mais il n'y a eu depuis aucune avancée concrète sur ce dossier. Un dossier enterré ? Parallèlement, plusieurs bailleurs de fond ont manifesté leur disponibilité à financer des experts indépendants. Les Etats-Unis, la Suisse, les Pays-Bas ont proposé l'intervention de la plate-forme Justice Rapid Response, basée en Suisse, qui s'est déjà illustrée en Guinée au Congo voisin. Comment expliquer un tel silence de l'UA y compris - si l'on en croit le Burundi - vis-à-vis de la requête d'un de ses Etats membres ? « Quand on veut enterrer un dossier, on l'envoie à l'Union africaine », ironise un diplomate qui explique ne pas savoir qui du Rwanda ou du Burundi fait obstruction. Du côté des bailleurs qui souhaitaient soutenir l'enquête, on confirme également une certaine frustration à voir ce dossier au point mort. »